

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

DU BUREAU

Bureau du **11 juillet 2013**

Décision n° **B-2013-4439**

commune (s) :

objet : Maintenance, assistance technique et fourniture des matériaux réfractaires des fours de l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - 2 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Philip

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 1er juillet 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : vendredi 12 juillet 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Mme Guillemot, MM. Charrier, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Julien-Laferrière, David G..

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Crimier), Mme Domenech Diana, MM. Buna, Calvel, Mmes Vullien (pouvoir à M. Reppelin), Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Bernard R.), M. Sangalli (pouvoir à M. Colin).

Absents non excusés : MM. Daclin, Barge, Charles, Rivalta, Assi, Lebuhotel.

Bureau du 11 juillet 2013**Décision n° B-2013-4439**

objet : **Maintenance, assistance technique et fourniture des matériaux réfractaires des fours de l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - 2 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction de la propreté

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Les présents marchés ont pour objet la maintenance, l'assistance technique et la fourniture de matériaux, de matériels accessoires et de pièces de forme en réfractaire (alumineux et carbure de silicium) pour les 3 fours de l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud.

Une procédure d'appel d'offres a été lancée, en application des articles 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché de maintenance, d'assistance technique et de fourniture sur les matériaux réfractaires des fours d'incinération de l'UTVE de Lyon-Sud - 2 lots.

Les prestations font l'objet de l'allotissement suivant :

- lot n° 1 : maintenance, assistance technique et fournitures (hors pièces de forme) sur les matériaux réfractaires des fours,
- lot n° 2 : fourniture de pièces de forme en matériaux réfractaires pour l'UTVE.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 2 ans à compter de sa date de notification, reconductible expressément une fois. Le lot n° 1 comporterait un engagement de commande minimum de 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC, et maximum de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC, pour la durée du marché, ce qui représente un engagement de commande minimum de 500 000 € HT, soit 598 000 € TTC, et maximum de 2 000 000 € HT, soit 2 392 000 € TTC pour la durée totale du marché, reconduction comprise. Le lot n° 2 comporterait un engagement de commande minimum de 62 500 € HT, soit 74 750 € TTC et maximum de 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC pour la durée du marché, ce qui représente un engagement de commande minimum de 125 000 € HT, soit 149 500 € TTC, et maximum de 500 000 € HT, soit 598 000 € TTC pour la durée totale du marché, reconduction comprise.

Dans le respect des articles 53 et suivants, et de l'article 77 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 21 juin 2013, a classé les offres et choisi, pour les différents lots, celles des entreprises suivantes :

- lot n° 1 : maintenance, assistance technique et fournitures (hors pièces de forme) sur les matériaux réfractaires des fours ; entreprise Drevet Marc pour un montant minimum de 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC et maximum de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC sur la durée ferme du marché, ce qui équivaut à un montant minimum de 500 000 € HT, soit 598 000 € TTC, et maximum de 2 000 000 € HT, soit 2 392 000 € TTC pour la durée totale du marché, reconduction comprise.

- lot n° 2 : fourniture de pièces de forme en matériaux réfractaires pour l'UTVE ; entreprise Fire Technic pour un montant minimum de 62 500 € HT, soit 74 750 € TTC et maximum de 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC sur la durée ferme du marché, ce qui équivaut à un montant minimum de 125 000 € HT, soit 149 500 € TTC, et maximum de 500 000 € HT, soit 598 000 € TTC pour la durée totale du marché, reconduction comprise.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande d'une durée ferme de 2 ans, reconductible une fois, concernant la maintenance, l'assistance technique et la fourniture sur les matériaux réfractaires des fours d'incinération de l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud et tous les actes y afférents, avec les entreprises suivantes :

- lot n° 1 : maintenance, assistance technique et fournitures (hors pièces de forme) sur les matériaux réfractaires des fours ; entreprise Drevet Marc pour un montant minimum de 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC et maximum de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC sur la durée ferme du marché, ce qui équivaut à un montant minimum de 500 000 € HT, soit 598 000 € TTC, et maximum de 2 000 000 € HT, soit 2 392 000 € TTC pour la durée totale du marché, reconduction comprise,

- lot n° 2 : fourniture de pièces de forme en matériaux réfractaires pour l'UTVE ; entreprise Fire Technic pour un montant minimum de 62 500 € HT, soit 74 750 € TTC et maximum de 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC sur la durée ferme du marché, ce qui équivaut à un montant minimum de 125 000 € HT, soit 149 500 € TTC, et maximum de 500 000 € HT, soit 598 000 € TTC pour la durée totale du marché, reconduction comprise.

2° - Les dépenses de fonctionnement en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et suivants - compte 61558 - fonction 812 - opération n° 0P25O2492.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 juillet 2013.